

LES LOIS DU JEU U9

Un football façonné pour les enfants ...



UNE PRATIQUE ADAPTEE A CHAQUE AGE

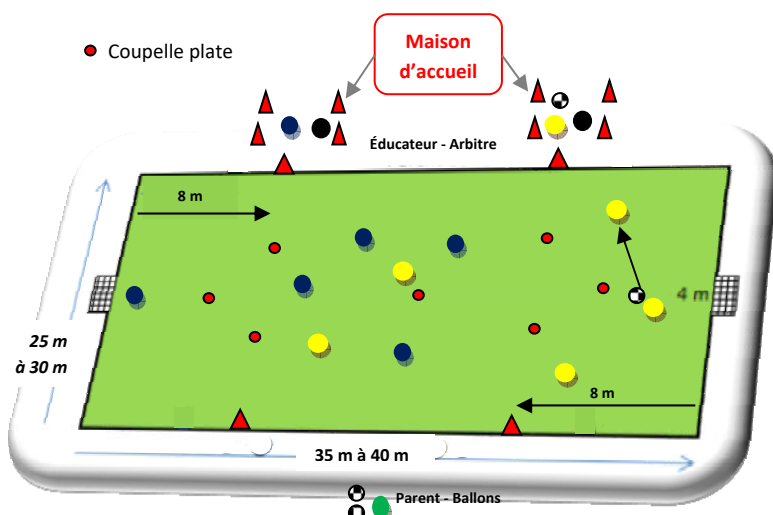
Licenciés	U8 / U9 + 3 U7 maxi /équipe avec accord médical + U10 F	
Terrain	25 à 30 m x 35 à 40 m Surface de réparation (de but) à 8 mètres sur toute la largeur (seul le Gardien peut se saisir du ballon à la main dans cette zone)	
Buts	4 m x 1,50 m (constri-foot) ou buts spécifiques U9	
Ballon	Taille N°3 préconisé	
Effectif	5 joueurs dont 1 gardien de but : 5 c 5 (2 suppléments maxi/Eq.)	
Remplacement	Lors d'un arrêt de jeu, avec l'accord de l'Eduteur Arbitre et après la sortie du joueur remplacé. Remplacement à la hauteur de la ligne médiane.	
Equipements	Protège-tibias obligatoires Les crampons métalliques ne sont pas autorisés.	
Arbitrage Rencontres	Arbitrage éducatif effectué par l'un des Educateurs à l'extérieur du terrain (maisons d'accueil).	
Temps de jeu	Formule Plateau = 50' : 1 x 10' de jeu + 4 x 10' de match	
	Formule Festi-foot = 50' : 6 x 8' ou 5 x 10' de match	
	Participation de tous les joueurs : tendre vers 100% du temps de jeu. Tous les joueurs commencent au moins une fois en tant que titulaires	
Coups francs	Tous directs, adversaire(s) à 4 mètres	
Remise en jeu sur sortie en touche	Remise en jeu effectuée au pied sur une passe au sol ou en conduite de balle - adversaire(s) à 4 mètres Interdiction de marquer directement	
Gardien de But	Obligation : Relance à la main ou au pied ballon posé au sol, Interdiction de relancer du pied de volée ou de ½ volée Le gardien peut se saisir du ballon à la main sur la passe d'un partenaire	
Coup de pied de réparation (Penalty)	Ballon à 6 mètres face au milieu du but	Coup de pied de but (suite à une sortie de but)
		Relance à effectuer au pied ballon arrêté au sol en amont du point de pénalty (6m) par le Gardien de but



Inciter les enfants à jouer au sol = faciliter la maîtrise du ballon !

Favoriser la construction du jeu depuis l'arrière en relançant à la main au sol

Tacle régulier autorisé !
Mais apprendre à défendre debout ! Eviter certains excès.



Relance Protégée (dans la zone des 8 mètres) : Sur sortie de but et sur la relance à la main du gardien de but (GB), les adversaires ont obligation de sortir de la zone de but (zone protégée de 8 m). Ils pourront y pénétrer lorsque le ballon sera touché par un partenaire du GB ou aura franchi la zone protégée ou la ligne de touche. Cette disposition a pour objectif de faciliter la relance du gardien de but et donc la construction du jeu en partant de sa zone de but.

